

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1071

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 38 BIS

Au début de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« Par exception, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.